

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique immobilière conforme.
Connaître les droits et devoirs des professionnels.
Appliquer efficacement les règles de la Loi Alur.
Comprendre les aspects clés : transparence, contrats, protection des consommateurs.
Conseiller les clients sur la Loi Alur.
Se tenir informé des mises à jour législatives.

MODALITÉS

Durée : 3h
Horaires : A convenance
Public : Professionnels de l'immobilier
Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :
 Cours théoriques
 Questions/Réponses

Matériels :
 Ordinateurs/Tablettes/Smartphones
Méthodes d'évaluation :
 Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr
Téléphone : 05 54 54 40 04
Accompagnateur : Théo SUDRE

- ✓ FORMATION CERTIFIANTE
- € FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL
- 🕒 ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

3H

DE FORMATION

- Test de positionnement

FORMATION : La copropriété

I LES CARACTÉRISTIQUES DE LA COPROPRIÉTÉ

II LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ ET

L'ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION

A/ QUELQUES DÉFINITIONS

B/ LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

- Quiz

C/ L'ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION

- Quiz

D/ PARTIES COMMUNES ET PARTIES PRIVATIVES

- Quiz

III L'ORGANISATION DU SYNDIC

- Quiz

A/ LE CONTENU DU CONTRAT DE SYNDIC

- Quiz

B/ LES MODALITÉS DE DESIGNATION ET DE RÉVOCATION DU SYNDIC

1-LA DÉSIGNATION DU SYNDIC

2-LA RÉVOCATION DU SYNDIC

3-LE NON RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SYNDIC

4-LA DÉMISSION DU SYNDIC

- Quiz

IV LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES

A/ LE CONTENU DU CONTRAT DE SYNDIC

- Quiz

B/ LA RESPONSABILITÉ DU SYNDICAT

- Quiz

C/ L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

- Quiz

V LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL SYNDICAL

A/ LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

- Quiz

B/ LE RÔLE DU CONSEIL SYNDICAL

- Quiz

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique immobilière conforme.
Connaître les droits et devoirs des professionnels.
Appliquer efficacement les règles de la Loi Alur.
Comprendre les aspects clés : transparence, contrats, protection des consommateurs.
Conseiller les clients sur la Loi Alur.
Se tenir informé des mises à jour législatives.

MODALITÉS

Durée : 3h00
Horaires : A convenance
Public : Professionnels de l'immobilier
Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :
 Cours théoriques
 Questions/Réponses

Matériels :
 Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :
 Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr
Téléphone : 05 54 54 40 04
Accompagnateur : Théo SUDRE

FORMATION : La copropriété

C/ LA RESPONSABILITÉ DU CONSEIL SYNDICAL

- Quiz

D/ LA FIN DU MANDAT DU CONSEIL SYNDICAL

- Quiz

VI LES DROITS ET OBLIGATIONS DES COPROPRIÉTAIRES

VII L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A/ LA CONVOCATION

- 1- QUI CONVOQUE ET QUI DOIT ÊTRE CONVOQUÉ ?
- 2- LES DÉLAIS DE CONVOCATION
- 3- LA FORME DE LA CONVOCATION
- 4- LE CAS PARTICULIER DES PETITES COPROPRIÉTÉS

- Quiz

B/ L'ORDRE DU JOUR

- 1- L'ÉLABORATION
- 2- LES DOCUMENTS DEVANT ÊTRE JOINTS À L'ORDRE DU JOUR

- Quiz

C/ LE LIEU DE LA RÉUNION

- Quiz

D/ PROCURATION / MANDAT / POUVOIR

- Quiz

E/ LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1- LA FEUILLE DE PRÉSENCE
- 2- DÉSIGNATION DES SCRUTEURS
- 3- L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT
- 4- LE VOTE

- Quiz

F/ LE SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1- LE PROCÈS-VERBAL
- 2- LA NOTIFICATION DES DÉCISIONS
- 3- INFORMATIONS DES OCCUPANTS ET LOCATAIRES DE L'IMMEUBLE
- 4- LES CONTESTATIONS DES DÉCISIONS

- Quiz

G/ LES CAS PARTICULIERS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1- LES PERSONNES NON COPROPRIÉTAIRES
- 2- LE DÉLAI DE CONTESTATION
- 3- LE TRIBUNAL COMPÉTENT
- 4- LES CONSÉQUENCES DE L'ANNULATION OU DE LA CONTESTATION D'UNE DÉCISION

- Quiz

- Questionnaire de satisfaction